

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communications professionnelles</b>
<b>Section(s)</b>	- (4 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Laurence REMACLE	60	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Anglais des affaires 2</b>	30h	Laurence REMACLE
<b>Néerlandais des affaires 2</b>	30h	Gladys HARDY

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Anglais des affaires 2</b> : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux
<b>Néerlandais des affaires 2</b> : 6h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Anglais des affaires 2</b> : Français, Anglais
<b>Néerlandais des affaires 2</b> : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Maîtriser les notions grammaticales et le vocabulaire professionnel abordés en DCB

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser les techniques de communication</li> <li>◦ Participer et faciliter le processus de communication</li> <li>◦ Récolter les informations et informer</li> <li>◦ Adapter sa communication au public visé</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences</li> <li>◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte quotidien
- Etre capable de communiquer en langue anglaise dans le contexte professionnel
- Etre capable de comprendre des textes généraux et à caractère social, juridique ou économique

### Contenu de l'AA Anglais des affaires 2

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue anglaise. Application de la théorie grammaticale dans les productions écrites et orales.

Exercices de compréhension écrite et orale (anglais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Savoir expliquer du vocabulaire en langue cible, reformuler, savoir répondre à des questions portant sur des messages écrits ou oraux, etc.

Exercices de production écrite et orale (anglais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Formuler correctement des messages, structurer correctement une phrase, utilisation adéquate du vocabulaire lié au monde de l'entreprise, traductions, etc.

### Contenu de l'AA Néerlandais des affaires 2

Consolidation et approfondissement de la grammaire de la langue néerlandaise. Application de la théorie grammaticale dans les productions écrites et orales.

Exercices de compréhension écrite et orale (néerlandais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Savoir expliquer du vocabulaire en langue cible, reformuler, savoir répondre à des questions portant sur des messages écrits ou oraux, etc.

Exercices de production écrite et orale (néerlandais à caractère professionnel, activités de l'entreprise, etc) : Formuler correctement des messages, structurer correctement une phrase, utilisation adéquate du vocabulaire lié au monde de l'entreprise, traductions, etc.

### Méthodes d'enseignement

**Anglais des affaires 2** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

**Néerlandais des affaires 2** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

### Supports

**Anglais des affaires 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

**Néerlandais des affaires 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Anglais des affaires 2

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

### Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais des affaires 2

tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Anglais des affaires 2 : <b>50%</b> Néerlandais des affaires 2 : <b>50%</b>

<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Anglais des affaires 2 : Français, Anglais Néerlandais des affaires 2 : Français, Néerlandais
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Anglais des affaires 2 :</b>	
<p>Examen de janvier en session  Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25%  Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%  Examen de juin en session  Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25%  Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%</p> <p>L'examen écrit ET l'examen oral doivent obligatoirement être présentés faute de quoi une note de "0" sera attribuée pour l'AA.</p> <p>Evaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, participation et présentations en classe, devoirs,...</p> <p>Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20</p>	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Néerlandais des affaires 2 :</b>	
<p>Examen de janvier en session  Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25%  Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%  Examen de juin en session  Examen écrit (vocabulaire, expression écrite et compréhension à la lecture) 25%  Examen oral (voir thèmes abordés en classe) 15%</p> <p>L'examen écrit ET l'examen oral doivent obligatoirement être présentés faute de quoi une note de "0" sera attribuée pour l'AA.</p> <p>Evaluation continue 20% (Non-remédiable en 2e session) : travaux, participation et présentations en classe, devoirs,...</p> <p>Si l'étudiant doit représenter cette AA en 2e session, il représentera les parties remédiables pour lesquelles il n'aura pas atteint la note minimale de 10/20</p>	

Année académique : **2020 - 2021**